



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE L'ARDOUR

Zone Artisanale -5, Route de Limoges – 23210 MARSAC

Tél : 05-55-81-50-91 Fax : 05-55-62-65-16

N° appel d'urgence 24H/24 – 7J/7 : 06-77-02-56-86

Courriel : sie.ardour@orange.fr

TARIFS DE VENTE DE L'EAU Hors Taxes

Décision du Comité du Syndicat en date du 15 décembre 2021
Applicable pour l'année 2022

ABONNEMENT comprenant la location et l'entretien
du compteur et du branchement (TVA 5.5%) 76,00€

CONSOMMATION (TVA 5.5%)

- de 0 à 500 m³ 1,36 €
- au-dessus de 500 m³ 1,34 €

FRAIS DE MUTATION 28,00 €
FRAIS DE FERMETURE DEFINITIVE 30,00 €
FRAIS DE REMISE EN SERVICE 85,00 €
REPLACEMENT DE COMPTEUR GELE 85,00 €

INDEMNITE FORFAITAIRE POUR SINISTRE

- Sur branchement..... 150,00 €
- Sur conduite..... 350,00 €

Pour extrait conforme

*Délibération visée par la
Préfecture de la Creuse
Le 16 décembre 2021*

Le Président,
G. PATEYRON

